

## Chapitre 5: Le changement climatique en Afrique et les recommandations pour le climat.

- **Introduction :**

La COP27 se tiendra du 06 au 18 novembre 2022 en Egypte (conférence internationale des nations unies pour le climat).

La **COP27** signifie la « **C**onférence **O**f **P**arties numéro **27** ». « **Parties** : représente l'ensemble des pays et organisations régionales et internationales signataires de la convention des nations unies pour le climat ».

Ces Parties s'activent pour apporter leur contribution. L'objectif étant de parvenir à mettre en place une stratégie commune sur les solutions appropriées à apporter en vue de partage équitable des responsabilités des états dans les émissions de gaz à effet de serre et leurs conséquences sur le réchauffement climatique de la planète et le devenir de l'humanité.

- **L'Afrique et le changement climatique :**

Les pays africains doivent s'exprimer d'une seule voix pour plaider en faveur d'une action climatique effective qui prenne en compte les priorités de l'Afrique et ses préoccupations, notamment en lien avec les tentatives répétées tendant à remettre en cause la validité du principe des responsabilités commune mais différenciées.

Le combat contre le réchauffement climatique passe par la mobilisation des fonds nécessaires au financement des projets d'adaptation climatique et pour la prise en charge des pertes et dommages induits par les changements climatiques. La première étape adoptée (proposée) par les pays africains à travers l'UA est la proposition de création d'un fond africain dédié à la riposte contre le réchauffement climatique.

cependant, la réparation des dommages occasionnées par les rejets des mégas-usines polluantes délocalisées au cœur même du poumon de la planète, dans les forêts amazoniennes et dans d'autres contrées d'Afrique.

L'Afrique, qui tire son produit intérieur brut essentiellement de ses richesses minières et d'une agriculture vivrière de subsistances n'a pas à se sentir responsable ou coupable de la dégradation de la planète, rappellent les experts indépendants. Selon l'agence internationale de l'énergie. L'Afrique n'est responsable que de 3% des émissions mondiales. les sources d'énergies alternatives disponibles en abondance sur le continent, telles que l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique, l'hydrogène vert représentent pour l'Afrique, la solution de l'avenir alliant développement et économie verte.

la responsabilité de la dégradation de la planète est collective, mais les comptes doivent être rendus individuellement à hauteur des dommages causés par les états. Au nom de quelle équité climatologique et de quel droit international l'Algérie par exemple qui ne passe pas pour être une puissance industrielle et dont le niveau de ses émissions de gaz à effet de serre est insignifiant (0.39%) doit elle être pénalisée autant ou plus que les pays industrialisés et pollueurs.

L'Algérie est sévèrement impactée par le réchauffement climatique dont les premiers effets se font déjà sentir avec les phénomènes de la sécheresse, des incendies de forêts, des inondations devenus endémiques, de la désertification qui gagne de plus en plus de terrain.

Un plan national d'adaptation au phénomène du changement climatique est nécessaire, il sera élaboré en coopération avec le programme des nations unies pour le développement.

Le plan décennal comporte plusieurs projets à savoir :

- Réduire le taux d'émission de gaz à effet de serre de 7 % à 22% (2020-2030).
- Relance du barrage vert.
- L'extension de l'énergie solaire (hauts plateaux, sud)

- Promotion de l'investissement dans le domaine de la collecte, du tri et de recyclage des déchets qui a encouragé la création d'un tissu de Start-up par les jeunes entrepreneurs.
  - La production de l'hydrogène vert.
  - Création d'un ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables traduit un bon signe de volonté politique des pouvoirs publics.
- **Conclusion :** le contexte spécifique des pays africains et la disproportion entre les effets négatifs des changements climatiques sur le continent et la responsabilité marginale des pays africains en termes d'émission de gaz à effet de serre doivent vraiment interpeller sur ce déni climatique qui cherche de manière récurrente à mettre tout le monde sur le même pied d'égalité e pour l'action climatique.

L'expert en environnement et développement durable (Samir Grines) estime que l'Afrique doit faire entendre sa voix au COP27 de façon à défendre le principe classique « celui qui pollue plus paye plus ».

Enfin, selon les experts (S. G.), il est important de développer un plaidoyer sur le GAZ comme énergie de transition.

Un soutien pourrait être apporté aussi à des possibles orientations qui favoriseraient la mise en place d'un mécanisme d'indemnisation climatique sur les pertes et les dommages subis par l'Afrique.

- **Rappel sur la totalité des COP sur le climat :**

- COP 27 : Charme Cheikh – Egypte du 06 au 18 novembre 2022.
- COP 26 : Glasgow – Royaume-Uni du 21 octobre au 12 novembre 2021.
- COP 25 : Madrid – Espagne du 02 au 14 décembre 2019.
- COP 24 : Katowice – Pologne du 02 au 14 novembre 2018.
- COP 23 : Bonn – Allemagne du 06 au 17 novembre 2017.
- COP 22 : Marrakech – Maroc du 07 au 18 novembre 2016.
- COP 21 : Paris – France du 30 novembre au 18 novembre 2015.
- COP 20 : Lima – Pérou du 01 au 12 décembre 2014.
- COP 19 : Varsovie – Pologne du 11 au 23 novembre 2013.
- COP 18 : Doha – Qatar du 26 Novembre au 7 décembre 2012
- COP 17 : Durban – Afrique du sud du 28 Novembre au 9 décembre 2011
- COP 16 : Cancun – Mexique du 29 Novembre au 10 décembre 2010.
- COP 15 : Montréal – Canada du 7 au 19 décembre 2009.
- COP 14 : New Delhi – India du 2 au 13 septembre 2008.
- COP 13 : Ganthinagar – India du 17 au 22 février décembre 2007.
- COP 12 : Manille – Philippine du 23 au 28 Octobre 2006
- COP 11 : Montréal– Canada du 28 Novembre au 9 décembre 2005.
- COP 10 : Buenos-Aires – Argentine du 06 au 17 décembre 2004.
- COP 9 : Milan – Italie du 01 au 12 décembre 2003.
- COP 8 : New Delhi – India du 23 Octobre au 01 novembre 2002.
- COP 7 : Marrakech – Maroc du 29 octobre au 10 novembre 2001.
- COP 6 : La Haye – du 13 au 24 novembre 2000.
- COP 5 : Bonn – Allemagne du 1999 octobre au 5 novembre 1999.
- COP 4 : Buenos-Aires – Argentine du 2 au 14 novembre 1998.
- COP 3 : Kyoto – Japon du 3 au 10 décembre 1997.
- COP 2 : Stockholm – Suède du 1 à 5 mai 1996
- COP 1 : Berlin – Allemagne en 1995.